Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FAIR publie sa grande étude sur les épargnants solidaires en France, et révèle une grande diversité de profils engagés, une clé pour toucher davantage de Français et démocratiser la finance solidaire.

Plus de dix ans après une première étude majeure sur les épargnants solidaires, FAIR repart à leur rencontre et publie sa nouvelle étude « Épargnants solidaires 2026 ». Loin d'un profil unique, ils présentent des motivations, des attentes et des pratiques très diverses. Une réalité qui invite à repenser les moyens de démocratiser la finance solidaire, pour qu'elle ne soit plus seulement l'affaire des convaincus, mais qu'elle puisse faire grandir une épargne qui finance concrètement la solidarité envers les plus vulnérables et les transformations dont notre société a besoin.

Les chiffres à retenir :

- Près des deux tiers des répondants ont plus de 50 ans.
- Certaines régions apparaissent surreprésentées, notamment l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et la Bretagne.
- 79,3 % placent la dimension responsable ou solidaire parmi leurs trois principaux critères de choix d'épargne
- 87,5 % souhaitent pouvoir choisir les thématiques financées par leur épargne
- 50,7 % des détenteurs de placements durables, hors livrets et épargne salariale, ignorent si leurs produits sont labellisés

Des épargnants solidaires aux profils bien plus diversifiés qu'il n'y paraît, mais encore loin de refléter l'ensemble des Français

Cette étude s'appuie sur une enquête menée par FAIR et Charlotte Janson, doctorante en sociologie à l'Université Paris-Dauphine (PSL) et dont la thèse porte sur les épargnants durables. Après une première étude publiée en 2014, FAIR a choisi de renouveler ces travaux afin de savoir qui sont ces 2 millions d'épargnants solidaires ayant déjà franchi le pas de ce type d'épargne, lequel s'est considérablement développée au cours de la dernière décennie, passant de 8,5 milliards d'euros d'encours fin 2015 à 34 milliards fin 2025.

À travers les **réponses de 4 296 épargnants engagés** dans une démarche consciente d'épargne durable, un premier portrait se dessine : près des deux tiers ont plus de 50 ans, et les hommes, les diplômés du supérieur et les personnes avec un niveau de vie élevé sont surreprésentés. Il apparait aussi que dans la majorité des cas, leur engagement citoyen est lui aussi plus marqué. **L'épargnant solidaire reste donc encore éloigné de la moyenne des Français.**

La durabilité constitue le principal déterminant de leurs décisions d'épargne. Pour une large majorité des répondants, l'impact social et environnemental d'un placement compte davantage que son rendement, sa fiscalité ou sa liquidité : **71,1 % des répondants accordent une plus haute importance à la durabilité,** contre **11,2 % à la rentabilité,** et **17,7 % situent durabilité et rentabilité au même niveau**.

Néanmoins **ce portrait général révèle une diversité de motivations et de pratiques bien plus importante qu'il n'y paraît**. L'étude identifie à ce titre quatre profils :

- ***Les intransigeants, l'épargne comme acte militant*** : plus souvent des femmes, disposant de revenus et d'un patrimoine relativement modestes au sein de l'échantillon, les intransigeants recherchent avant tout la cohérence avec leurs convictions. Peu à l'aise avec les mécanismes financiers, ils concentrent leur épargne sur les livrets et accordent une nette importance à la durabilité, la sécurité venant en second et la rentabilité arrivant loin derrière.
- ***Les tempérés, une épargne de compromis*** : ce sont les plus âgés des quatre profils. Ils recherchent avant tout la sécurité de leur épargne, sans renoncer à une dimension durable. L'assurance-vie est leur placement de référence, détenu par 78,1 % d'entre eux. Leur démarche repose sur un compromis entre différentes priorités, plutôt que sur une exigence absolue de durabilité.
- ***Les sélectifs, une cohérence engagée*** : actifs dans la vie associative et citoyenne, les sélectifs cherchent à faire correspondre leurs choix financiers avec leurs convictions. Ils appliquent les mêmes critères éthiques à leur banque, leur épargne et leurs investissements et privilégient les circuits de financement directs. Pour eux, l'épargne prolonge un engagement personnel déjà affirmé.

- ***Les diversifiés, un équilibre calculé*** : plus jeunes, plus masculins, plus diplômés et aux revenus plus élevés, ils affichent la meilleure connaissance financière. Les diversifiés répartissent leur patrimoine entre de nombreux placements et établissements, avec une appétence plus forte pour le risque et les outils numériques. Ils intègrent la durabilité dans une stratégie patrimoniale plus large : pour la moitié d'entre eux, la rentabilité compte autant ou davantage que la durabilité.

Ces profils montrent bien qu'**il n'existe pas une seule bonne raison d'épargner solidaire, ni une seule manière de la faire**. Le niveau d'engagement ne dépend d'ailleurs pas mécaniquement du patrimoine ou des connaissances financières : certains des épargnants les moins fortunés et les moins familiers de la finance figurent parmi les plus engagés. **Une diversité qui montre que la finance solidaire peut répondre à des aspirations et des besoins variés, bien au-delà de son public historique.**

La démocratisation de la finance solidaire est en marche et il faut l'accompagner

L'étude montre qu'une demande existe bel et bien en matière de produits d'épargne et d'investissement solidaire. Pourtant, l'épargne solidaire ne représente toujours que 0,52 %[1] de l'épargne totale des ménages Français, alors même que près d'**1/4 des Français souhaiterait une finalité solidaire à leur épargne (près de 1/3 chez les 18-34 ans)**[2]. Une part non négligeable des Français n'a donc pas encore passé le cap, malgré l'intérêt exprimé. Afin de transformer cette attente en passage à l'action, trois leviers se dégagent :

- **L'épargne solidaire doit d'abord être présente là où les Français épargnent**. L'épargne salariale en est l'illustration, puisque l'obligation de proposer des fonds solidaires a permis de toucher des épargnants qui ne les auraient pas spontanément recherchés. Cette dynamique doit s'étendre à l'assurance-vie, placement préféré des Français.
- **Elle doit ensuite être proposée par les conseillers** : parmi les répondants ayant déjà rencontré un conseiller bancaire, 51,7 % ont eux-mêmes abordé la destination de leur épargne, contre seulement 10,8 % pour le conseiller.
- Enfin, **mobiliser les épargnants passe par la prise en compte de leurs besoins et attentes**. Il s'agit de parler de projets concrets, mais aussi de sécurité, de disponibilité ou de rendement, déconstruire les idées reçues et rendre l'offre lisible et accessible.

Plus de dix ans après l'étude de 2014, cette nouvelle enquête permet de mieux connaître ceux qui sont déjà engagés. La prochaine étape sera d'aller à la rencontre de celles et ceux qui ne le sont pas encore. C'est à cette condition que l'épargne solidaire pourra devenir une possibilité connue, accessible et proposée au plus grand nombre.



« Nous vivons un paradoxe : les besoins de financement de la solidarité, de l'accès au logement, de l'insertion et de la transition écologique sont immenses, et l'épargne solidaire ne représente encore que 0,52 % de l'épargne des Français. Dans le même temps, les associations et les entreprises solidaires qui répondent concrètement à ces défis voient leurs moyens se fragiliser. Notre étude montre qu'il existe de multiples façons de donner du sens à son épargne, selon ses convictions, ses moyens et ses aspirations. À l'heure où beaucoup s'interrogent sur leur capacité à agir face aux crises sociales et environnementales, la finance solidaire offre un véritable pouvoir d'agir. Notre responsabilité collective est de rendre cette possibilité accessible au plus grand nombre, pour faire de l'épargne un levier de transformation vers une société plus juste et plus durable. »

Clémence Vaugelade, Directrice générale de FAIR, le collectif de la finance solidaire.

FAIR, le collectif de la finance solidaire :

Collectif des acteurs de la finance solidaire en France, l'association FAIR œuvre depuis 30 ans à la promotion d'une finance solidaire en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. FAIR réunit plus de 150 entreprises solidaires, banques, assurances, sociétés de gestion, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997 par des acteurs de la société civile et qui atteste de l'impact social des produits d'épargne labellisés et de la transparence de l'information. Près de 200 produits sont aujourd'hui labellisés Finansol. La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir, et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste. www.finance-fair.org

CONTACT PRESSE : Paul QUENTIN - paul.quentin@finance-fair.org - presse@finance-fair.org

[1] Baromètre de la finance solidaire FAIR, en partenariat avec le journal La Croix, 2026
[2] Sondage « Les Français et l'épargne solidaire », FAIR, France Active et OpinionWay, 2026